

Les Amis du Vieux-Strasbourg
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
du mercredi 4 octobre 2017 à 18h30

1. Adoption de l'Ordre du jour

Adopté à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 17 novembre 2016

Approuvé à l'unanimité moins une abstention.

3. Rapport moral du Président

3.1. PSMV et Label UNESCO

La mise à jour du plan de sauvegarde et de mise en valeur est entravée par la faillite de la société chargée du recensement de ce secteur, le plus vaste de France.

La convention mondiale de l'UNESCO de juillet 2017 a accordé l'extension du label UNESCO à la Neustadt, après rapport favorable des inspecteurs de l'ICOMOS.

3.2. Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP)

L'obtention du label « ville d'art et d'histoire » rend nécessaire la création d'un CIAP, qui sera installé dans les locaux de 3 associations (dont les AVS) place du château.

Le siège des AVS déménagera transitoirement 6, rue du 22 novembre début 2018, puis ultérieurement définitivement 15 rue des Juifs ; ce bâtiment (ex Istra-ex CD et C) est vide, mais nécessite des travaux de mise en conformité pour l'accessibilité du public.

3.3. Quartiers des imprimeurs

Il s'agit de redonner vie à ce quartier situé entre les rues des Serruriers, de l'Ail et de l'Épine ; y seront suspendus 22 à 23 calicots ; la fondation Saint-Thomas soutient cette initiative et sa médiathèque sera également mise en valeur.

3.4. Mise en ligne des annuaires des AVS

grâce à Gallica et Numistral géré par la BNF.

4. Rapport des commissions

4.1. Sorties culturelles (Mme A.-M. Cassoly-Vogt)

Mme Cassoly-Vogt cite certaines sorties déjà effectuées : la centrale de Fessenheim, la prison de l'Elsau, Lautenbach, Saverne, mais insiste sur les difficultés à les organiser : la communication des adresses emails donne une priorité : la prochaine visite de la Clinique Rhéna a été complète en une heure ! Elle cite également la journée du 18/10/2017 à Völklingen et l'exposition Trésor des Incas.

4.2. Conférences (M. B. Fischer) : 9 conférences

Ces conférences sont organisées par Mme Anne-Marie Cassoly-Vogt vice-présidente.

- 12 janvier 2016 : « Le général DESAIX » par M. Pierre Rolland
- 9 février 2016 : « Chevaux et cavaliers à Strasbourg au Xvème siècle » par M. Gilles Le Berre
- 8 mars 2016 : « la Neustadt de Strasbourg : la construction du regard patrimonial » par Mme Sophie Eberhardt
- 12 avril 2016 : « Les premiers résultats des fouilles archéologiques à Koenigshoffen » par M. Pascal Flotté
- 10 mai 2016 : « la cathédrale protestante de Strasbourg » par le professeur Marc Lienhard

- 14 juin 2016 : « Pierres de Strasbourg : des archives minérales » par le professeur Jean-Claude Gall
- 11 octobre 2016 : « Pense à moi ! Les livres d'amitié de la BNU du 16ème au 20ème siècle » par Mme Aude Therstappen
- 8 novembre 2016 : « Baies et menuiseries dans l'habitation strasbourgeoise (1450 – 1800) » par M. Rémi Baudru
- 13 décembre 2016 : « la Commanderie Saint Jean à Strasbourg » par le professeur Georges Bischoff.

Le président précise que les conférences à venir au dernier trimestre se tiendront au FEC, la salle Léon XIII étant encore accessible avant les travaux.

4.3. **Patrimoine** (M. O. Ohresser)

4.3.1. **Les quais des Bateliers et des Pêcheurs**

Vont être redécouverts en 2018 après une interruption totale de trafic en novembre 2017, suite au projet de M. Peter.

4.3.2. **Les bains municipaux (boulevard de la Victoire)**

La maîtrise d'ouvrage a été confiée à la SPL des deux Rives.

C'est le seul bâtiment de ce type encore « dans son jus » mais qui doit intégrer les technologies nouvelles : la consommation actuelle de 825 litres / baigneur doit être réduite à 225 à 250 litres. La gestion doit également être modernisée, sans solution de facilité.

4.3.3. **Palais de Justice**

Le bâtiment est bien restauré, les boiseries de la salle des Assises inscrites aux Monuments Historiques ont été remplacées par des bois quelconques.

La salle des pas perdus est superbe, et le bâtiment très opérationnel.

Une réunion avec l'ABF et la ville ont abouti à une mise hors circulation de l'espace entre le palais de justice et l'église Saint-Pierre ; les obélisques-candélabres seront reposés.

4.3.4. **Portail Rathsamhausen**

La circulation en automobile est désormais interdite par un plot peu esthétique.

4.3.5. **Palais des Fêtes**

Chantier de très longue haleine : la partie arrière est désormais restaurée, la partie avant le sera en 2018 mais les normes de sécurité entraînent des installations coûteuses.

4.3.6. **Manufacture des Tabacs**

Sera dévolue à l'Université, à l'école des Arts Décoratifs, à une auberge de jeunesse et à une salle de réunion ; il n'y aura pas de logements.

4.3.7. **Grande Poste de la Marseillaise**

Cédée à Bouygues par la poste ; le permis de construire (transformation en logements) nécessitera un avis de l'ABF.

4.3.8. **Parking Avenue de la Liberté**

Le président appelle à rester calme ! Cette réalisation nécessitera des sondages archéologiques (cimetière juif médiéval) et un transfert des réseaux souterrains.

Il rappelle que le projet de parking rue de la Fonderie a été abandonné pour moins que ça, d'autant plus que le classement au patrimoine de l'UNESCO nécessite un accord de l'ICOMOS.

En conclusion, il s'agit d'un projet embryonnaire.

4.3.9. Brasserie Schutzenberger (Place Kléber)

Situation inchangée, s'agissant d'une propriété privée faisant l'objet d'une procédure judiciaire. Un membre signale la réussite de la restauration de la façade voisine du « Simply ».

4.3.10. Accès de la ville par les poids lourds : la question sera posée à M. Fontanel.

4.3.11. Ancien Hôtel de Police rue de la Nuée Bleue

Un recours d'un promoteur contre le marché passé avec Vinci est en cours d'achèvement.

4.3.12. Opéra

Problème en suspens.

4.3.13. COOP au Port du Rhin

déjà évoqué en 2016.

4.4. Annuaire (Mme Anne-Marie Cassoly-Vogt)

L'annuaire 2015 – 2016 est arrivé en retard au printemps 2017, la couverture a été réalisée par le caricaturiste Jean Meyer.

Le prochain annuaire sera limité à 200 pages.

4.5. Prix (Mme Anne Staub)

La remise des prix aura lieu le 21 novembre à partir de 18h au Pavillon Joséphine, pour les récipiendaires suivants :

- Prix Soroptimist :

Mme Marine Lamoulié

« Construire en Alsace pendant l'entre deux guerres : l'architecte Jules-Pierre Haas (1905-1991) »

- Prix Kiwanis :

Mme Gaëlle Duval

« Marcel Eissen (1848-1914) essai de reconstitution de la carrière d'un architecte strasbourgeois »,

- Prix AVS :

Mme Agathe Morales-Bischoff pour son action en faveur de la connaissance et du patrimoine de notre ville.

Conservateur en chef responsable du Fonds Patrimonial de la médiathèque André Malraux

Prix d'Honneur :

Mme Catherine Jordy et Christian Hamm

Prix de l'Eurodistrict :

Marc Barani, architecte, grand prix de l'architecture 2013, architecte du pont du tram sur le Rhin, nommé Béatus Rhénanus, la Ville de Strasbourg et la Ville de Kehl

Grand Prix :

Professeur Marc Lienhard

Pasteur, théologien et historien

pour l'ensemble de son œuvre.

L'animation sera assurée par l'ensemble Alta Musica, avec cornets et trompe de chasse.

5. Rapport financier du trésorier (Mme A. Ernst)

L'année 2016 nous a encore permis de maintenir l'équilibre budgétaire de nos finances, à quelques euros près. A l'avenir, ce sera de plus en plus difficile, les recettes des cotisations baissant d'année en année. Cette désaffection émane en partie de membres, qui pour des questions d'âge ou de santé,

ne peuvent plus participer aux manifestations de notre association, mais surtout de personnes qui, pour un voyage, une sortie, une visite, se sont momentanément intéressés à nos activités, puis ne se sont plus manifestés.

N'oublions pas que les cotisations sont notre seule ressource et servent à régler l'annuaire, le salaire de notre secrétaire, tous les frais de fonctionnement, ainsi que les charges locatives, la subvention de la ville couvrant exclusivement le loyer.

Venons en aux chiffres. Peu de changements par rapport à l'année passée, sauf pour l'assurance, le nouveau contrat exigeant un paiement annuel et non semestriel, soit une avance sur douze mois au lieu de six, d'où un surcoût de six mois pour l'année de mise en route.

Les diminutions de recettes s'accompagnent d'une augmentation légère, mais progressive des dépenses. Deux exemples pour ne citer que ceux-là : le salaire payé est inférieur de 50 € à celui de 2015 alors que les charges sociales ont augmenté de 180 €. Les frais de nettoyage ont progressé de 10 % en quatre ans.

Vous avez les chiffres sous vos yeux. Je suis là pour répondre à vos questions (annexe 1).

Mme Ernst répond aux questions :

- le loyer des nouveaux locaux sera identiques à l'actuel
- les réserves actuelles sont de 14000 €

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

6.1. Cotisations 2018

inchangées, soit :

COTISATIONS	INDIVIDUELLES	COUPLES
Membres	35.00 €	45.00 €
Donateurs	50.00 €	70.00 €
Bienfaiteurs	75.00 €	100.00 €

approuvées à l'unanimité.

6.2. Budget prévisionnel 2018

M. Fontanel confirme que le loyer demeure inchangé.

En conséquence, par de changement à prévoir.

7. Rapport des vérificateurs aux comptes.

M. Charpiat confirme que les comptes vérifiés sont un reflet de la situation exacte. (cf. annexe 2).

8. Décharge au trésorier

Quitus est donné au trésorier et au comité de direction à l'unanimité.

9. Renouvellement des vérificateurs aux comptes

Messieurs Voirin et Charpiat voient leur mandat renouvelés à l'unanimité.

10. Renouvellement des membres du comité

Quatre membres, à savoir Mme Anne Staub, M. Maurice Moszberger, Bertrand Fischer et Fabien Michel demandent le renouvellement de leur mandat.

Accord à l'unanimité.

11. Divers

néant

L'Assemblée générale ordinaire est clôturée à 20h02.

Exposé du représentant de la Ville – Echange de vues avec les sociétaires

Le Président souhaite la bienvenue à Monsieur Fontanel, premier adjoint au maire, et à maître Gsell, conseiller municipal et président de l'office de tourisme.

Le Secrétaire Général donne lecture du courrier adressé à la municipalité :

«Monsieur le Maire,

Les Amis du Vieux-Strasbourg se réjouissent de l'extension de l'inscription au Patrimoine mondial de l'Unesco à la Neustadt.

Cela crée de nouvelles obligations rappelées par l'Unesco, en particulier :

- la poursuite des actions mises en place pour le renforcement de la formation de la police municipale des constructions pour un meilleur contrôle des aménagements intérieurs pour tout projet de restauration
- la finalisation de la réalisation du PSMV
- la finalisation de la mise en place d'un cadre distant».

Les questions suivantes ont été posées par nos membres ; auxquelles M. Fontanel répond (« »).

1. Quelles mesures comptez-vous prendre pour mettre en valeur ce classement ?

« La ville souhaite oeuvrer avec le renfort de l'office de tourisme, l'association des guides (dont ceux de la Neustadt), le CIAP (ouverture 2ème semestre 2018) et la boutique culture.

Les éditeurs de guide touristique seront invités à intégrer la Neustadt.

La labellisation doit faire venir et revenir : un travail sur la signalétique patrimoniale est en cours (appel d'offres en 2018) : il faut éviter que celle-ci soit gênante ; les panneaux autoroutiers doivent être autorisés par l'Etat.

Monsieur Fontanel présente deux projets de panneaux de couleur sepia, comportant :

- la cathédrale et le palais universitaire
- le parlement et le conseil de l'Europe ».

2. De manière plus ponctuelle, des adhérents nous signalent :

- lors de l'AG de 2016, les dégâts occasionnés aux encorbellements et balcons des maisons anciennes par les camions de livraison trop hauts circulant dans le centre ville avaient été signalés. Les potelets de protection placés sous ces maisons ont été brisés par les camions et n'ont pas été réparés depuis plus de deux ans (exemple : rue des Frères, rue des Écrivains). Il nous semble urgent de procéder à leur remplacement.

« une étude plus large sur les maisons à encorbellements est en cours ; le prochain conseil municipal examinera un projet de logistique urbaine, avec aménagement des horaires de circulation des véhicules à grand gabarit ».

- au niveau du numéro 11 de la rue des Juifs, la dégradation d'un portail pourtant inscrit à l'inventaire des monuments historiques depuis 1929

« il s'agit d'une propriété privée ; un courrier corrigé de la Ville et de la DRAC sera adressé au propriétaire »

- au niveau de la rue des Échasses, un toit dysharmonieux vu de la plate-forme de la cathédrale

« faute d'un signallement plus précis, le toit n'a pu être identifié ».

- au niveau de la place du Marché Gayot, il manque une rangée d'arbres détruite par un bombardement côté séminaire en 1944 ; les AVS ont déjà demandé leur restitution afin de reconstituer l'harmonie de la place et de cacher la médiocre maison reconstruite dans les années 1960. Est-il possible de donner une suite favorable à cette demande ?

« le sous-sol étant occupé par un transformateur électrique, il n'est pas possible d'y planter des arbres ; il serait possible d'y installer de la végétation en pot ».

- La passerelle de l'écluse de la Petite France a été démontée en 2016 et son remplacement était annoncé pour le deuxième trimestre 2017. Son absence gêne le passage des piétons. A quelle date sera t-elle remplacée ?

« il y a effectivement un décalage dans le calendrier, le remplacement aura lieu début 2018 ».

3. Hôpital Civil

Qu'en est-il :

- du chantier du pôle d'administration publique de Strasbourg, toujours à l'arrêt ?
- du projet TechMed sur l'emplacement des bâtiments techniques de l'Hôpital civil et qui nous avait été présenté en 2016 ?

« les travaux d'achèvement du PAPS ont repris après les expertises et garanties apportées ; l'ouverture est prévue en 2019.

Quant au projet TechMed, il est en phase d'études, la réhabilitation de l'ancienne clinique ORL et du pavillon Blum étant prévue pour 2019/2020 ».

4. Place de la République

- Un adhérent nous a signalé un manque d'entretien à proximité de la station de tram proche du TNS.

« La spirale Warburg, très dégradée, pose un problème de gestion en raison de la propriété intellectuelle de l'artiste, sans solution à ce jour ».

5. Signalétique

L'an dernier nous vous avons signalé :

- la disparition de la plaque au Pont des Frères Mathis, non remplacée à ce jour
- au niveau du barrage Vauban, la disparition de l'inscription "passage Franckhauser, président fondateur des AVS", à l'entrée proche de l'ENA.

Est-il possible de pourvoir à leur remplacement ?

« ces signalétiques vont être remplacées ».

6. Ancien Hôpital militaire Lyautey au Neuhof

Cette ancienne caserne d'artillerie bâtie en 1907 a été transformée en hôpital militaire à la libération de l'Alsace et est actuellement laissée à l'abandon.

Un adhérent descendant de l'architecte concepteur nous signale que des mesures de sauvegarde seraient souhaitables en particulier pour le bâtiment de la chefferie qui comporte une salle d'honneur avec une cheminée monumentale.

Quels sont les projets de la Ville sur ce site ?

« Sa cession à la Ville est en cours de discussion avec l'Armée.

Les bâtiments s'intégreront au renouvellement urbain du Neuhof. Ils comportent deux éléments à préserver : les décors intérieurs de l'ancienne chefferie et le mess ; mais le projet est onéreux ».

7. Siège de la Société des Amis du Vieux-Strasbourg

Compte tenu de la prochaine installation du centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine dans nos locaux, nous serons amenés à déménager notre siège.

Pouvez-vous nous donner des indications sur les sites provisoire ou définitif qui nous seront affectés et sur la date de ces transferts ?

« - le site provisoire est au 6, rue du 22 Novembre

- le site définitif sera au 15, rue des Juifs ; le bâtiment est en bon état, mais doit subir des travaux des sols afin de supporter plus de 50 personnes simultanément ».

Différentes questions sont posées oralement :

8. Les Bains Municipaux

Le Professeur Kostka se réjouit de l'avancée de la réflexion, mais regrette que les travaux ne porteront que sur les bains et non sur l'aile médicale, avec le risque de dégradation de cette partie.

Car cette partie a un fort potentiel et pourrait être dévolue à un Spa, au sport santé.

« M. Fontanel répond qu'il faut distinguer l'idéal et le possible, et qu'il ne faut pas reporter les travaux ni vendre à un promoteur privé ».

9. M. Kraus propose de protéger le **monument aux morts** Place de la République par une chaîne , et la pose de galets dans la zone boueuse des aiguillages de tram.

Il regrette l'hétérogénéité des signalétiques alors que Paris, Metz et Colmar ont opté pour des totems « M. Fontanel ne les trouve pas pittoresques ».

M. Kraus rappelle les bains médicaux de l'Hôpital Civil dont « M. Fontanel précise qu'ils dépendent toujours de cette administration ».

10. Un membre signale le contraste entre les belles **œuvres d'art de l'Esplanade** posées sur des socles dégradés, ces derniers appartenant à une copropriété (ASER) en charge de leur entretien.

11. L'échange s'achève sur le siège des AVS.

- des membres auraient aimé que les 3 associations restent sur place, mais l'accessibilité au 3ème étage aurait posé problème.

- le président précise que les projets coloreront ??? le bâtiment place du Château et le 15, rue des Juifs.

- M. Kraus suggère la création d'une buvette place du Château.

M. Fontanel admet qu'il manque un espace de convivialité alliant café et boutique culture ; une réflexion sera engagée sur une évolution du bureau de poste.

La réunion s'achève à 21h15, le président remerciant M. Fontanel, les DNA, les membres du comité et les adhérents présents.

Il rappelle la remise des prix qui aura lieu le 21 novembre à 18h au Pavillon Joséphine.

Bertrand FISCHER

Olivier OHRESSER